



Portugal
Pologne
Lituanie
France
Belgique

RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN DE COMPÉTENCES EN SOINS INFIRMIERS

CADRE CONCEPTUEL DE SANTÉ

formation en soins infirmiers a pour finalité le développement de capacités et de compétences qui permettent d'assurer des soins de santé de qualité à la personne (individu, groupe, communauté). Ces soins, réalisés de manière autonome ou en collaboration, concernent les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation, de la prévention de la maladie, les soins curatifs, palliatifs et de réadaptation.

NOTRE CONCEPTION DES SOINS SE BASE SUR:

- La santé vue comme l'équilibre et l'harmonie de toutes les dimensions (biologique, psychologique, sociale et spirituelle) de la personne. Elle est vécue selon la perspective de chacun. Elle s'inscrit dans un processus de développement de la personne qui interagit avec un ensemble de facteurs (politiques, économiques, socioculturels et environnementaux) en constante évolution.
- La personne en tant qu'être unique, responsable, libre, ayant des attentes et des besoins, un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement. La personne évolue à la recherche d'une qualité de vie qu'elle définit selon son potentiel et ses priorités.
- Le soin vu comme un processus interpersonnel thérapeutique influencé par des facteurs individuels et contextuels propices.
 Il cible le bien-être tel que la personne le définit. L'infirmier

accompagne la personne dans ses expériences de santé et de maladie, en **partenariat**, en favorisant le développement du potentiel de la personne et en respectant ses croyances, ses valeurs, sa liberté et sa dignité. Il favorise le développement d'un projet de vie et de soin librement consenti par la personne. Il sollicite la **participation** du public cible dans les décisions liées à une ou plusieurs étapes d'un projet ou d'un programme de santé.

- La **collaboration** avec les pairs et **l'interdisciplinarité**, afin d'optimiser la valeur du soin.
- La coordination entre différents intervenants (hospitaliers, médecins généralistes ou spécialistes, infirmiers, aidants naturels ...), favorisée par l'accès aux ressources et le travail en réseau, pour assurer la continuité des soins.
- L'engagement professionnel de l'infirmier dont la pratique s'appuie sur des preuves scientifiques mises à jour de façon continue mais également sur des valeurs humanistes qui donnent à la personne la place qui lui revient dans le système des soins de santé.
- Le respect du code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge dans ses différentes dimensions morales, éthiques et légales.
- La citoyenneté dont les valeurs, les normes et conduites sociales respectent une éthique de l'intérêt général, la démocratie culturelle et le patrimoine de l'humanité.

CRITÈRES ET DÉFINITIONS





Approche holistique	Approche qui considère la personne dans ses différentes dimensions (physique, psychologique, sociale et spirituelle) en considérant qu'elles sont en relation et s'influencent mutuellement et qui considère que le tout est plus que la somme des parties.
Autonomie	Attitude qui consiste à fonder son comportement sur des règles choisies librement, à prendre des décisions pour une conduite en harmonie avec sa propre échelle de valeurs et l'exercice d'une citoyenneté responsable.
Cohérence / Pertinence	Existence de liens adéquats entre les éléments (acteurs, activités, méthodes, outils, théories, pratiques, problématiques et objectifs) pour assurer l'efficience de l'action en vue d'atteindre les objectifs. Rapport d'harmonie ou d'organisation logique entre des éléments parfois contradictoires.
Collaboration	Personnes, groupes et organisations liées et travaillant ensemble au travers de différents mécanismes définis de production, de coordination et de communication, dans la réalisation d'objectifs communs pour un bénéfice mutuel et les meilleurs résultats.
Continuité	Assurance de la poursuite constante d'un processus à tous les niveaux, en favorisant l'accès aux ressources, aux connaissances et aux activités via des stratégies, des planifications et des actions adéquates.
Créativité	Aptitude de la personne à créer, produire des idées neuves, combiner, réorganiser des éléments, des faits, des résultats de la recherche. Capacité à être éveillé, ouvert à l'inattendu, à oser le changement, à être «résilient».
Efficience/respect des ressources	Affectation des ressources humaines, matérielles, financières, temporelles et autres, de manière transparente et suffisante, dans un rapport coût/efficacité optimal.
Négociation	Processus d'interaction visant l'équilibre entre les attentes, demandes, besoins et ressources des intervenants.
Partenariat	Relation d'égalité dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour réaliser quelque chose ensemble, leur permettant de se développer et d'apprendre les unes des autres.
Participation	Engagement avec intérêt dans une activité, apport et partage de ressources. La participation est liée au concept d'empowerment. Intervention du public cible dans les décisions liées à une ou plusieurs étapes d'un projet ou d'un programme : analyse des besoins, choix des stratégies, conception et mise en œuvre, évaluation.
Pensée critique	Processus systématique, attitude qui interroge toute proposition donnée et qui la tient pour vraie seulement quand sa valeur a été établie. Souvent associée à la pensée créatrice, pensée qui génère de nouvelles idées. Elle demande une rigueur intellectuelle permettant de prendre du recul par rapport à ses convictions. Elle exige de préférer la réalité, même difficile ou complexe, à des illusions confortables ou des simplifications abusives.
Précision	Utilisation des règles en tenant en compte des détails. Qualité d'être juste et rigoureux en vue d'atteindre l'exactitude des résultats.
Recherche/Promotion de la qualité	Recherche de la qualité des soins, gestion des risques dans le respect de différentes normes et recommandations, poursuite d'une vision d'excellence.
Respect de la personne, de la dignité	Attitude d'acceptation de l'autre comme être unique qui a des caractéristiques semblables à tous et d'autres qui lui sont propres.
Respect des principes, des règles de soins	Prise en compte dans la pratique du meilleur niveau de preuve scientifique.
Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques	Respect des valeurs et des principes éthiques qui gouvernent la pratique infirmière, le comportement, et les relations selon le code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge.
Responsabilité	Capacité de prendre une décision, de poser des actes en accord avec sa conscience et le respect de l'autre et d'en répondre, tout en respectant les valeurs véhiculées par l'éthique, la loi et la morale.
Sécurité	Prévention des risques afin d'assurer la sûreté et le climat de confiance. Mise en œuvre des actions conformément aux recommandations, aux procédures scientifiquement validées et aux ressources de la personne. Attention à sa propre santé et à l'amélioration des conditions de travail.

COMPÉTENCES, CAPACITÉS, CRITÈRES ET INDICATEURS

Compétence 1 : S'ENGAGER DANS UN DÉVELOPPEMENT **PROFESSIONNEL**

Etre acteur de sa formation, adopter une attitude réflexive et éthique afin de promouvoir la qualité et le développement professionnel.

Critères

Exemples d'indicateurs

Capacité 1.1 ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET ADOPTER UNE ATTITUDE RÉFLEXIVE

- Responsabilité
- Autonomie
- Recherche/Promotion de la qualité
- Mettre en évidence ses forces et ses faiblesses
- Fixer des objectifs d'apprentissage personnels et adaptés
- S'auto évaluer en lien avec ses objectifs personnels et institutionnels
- Formuler des objectifs réajustés
- · Comparer ses pratiques aux standards professionnels (quidelines, best-practices, Evidence-Based Nursing)

Capacité 1.2 ACTUALISER SES SAVOIRS

- Responsabilité
- Autonomie
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Identifier ses propres besoins de formation
- Utiliser les ressources adéquates pour répondre à ses besoins de formation

Capacité 1.3 DÉVELOPPER UN ESPRIT CRITIQUE

- · Approche holistique
- Pensée critique
- · Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- Prendre en compte la globalité d'une situation
- · Prendre du recul par rapport à une proposition donnée et à ses convictions
- Se poser les questions adéquates dans un contexte donné
- Promouvoir et affirmer l'identité professionnelle

Capacité 1.4 PROMOUVOIR LA QUALITÉ

- · Recherche/Promotion de la qualité
- Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- · Respecter les normes et recommandations
- Respecter le code de déontologie
- Poursuivre une vision d'excellence

Compétence 2: UTILISER UNE DÉMARCHE **SCIENTIFIQUE**

Etre acteur de changement par l'utilisation d'une démarche scientifique de questionnement, de recherche et d'analyse critique.

Exemples d'indicateurs

Capacité 2.1 INVESTIGUER LA SITUATION

- · Approche holistique
- Cohérence/Pertinence
- Créativité
- Pensée critique
- Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- Autonomie
- S'interroger de manière complète et globale sur une
- Formuler une question de recherche pertinente
- S'assurer que la recherche est originale
- · Assurer la confidentialité des données
- Planifier et respecter les étapes de travail

Capacité 2.2 UTILISER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

- · Cohérence/Pertinence
- Précision Autonomie
- Identifier des sources adéquates pour le recueil des données
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière adéquate
- Utiliser des informations et des bases documentaires fiables
- Recueillir les données de manière pertinente et exhaustive
- Faire preuve d'autonomie

Capacité 2.3 PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE

- · Cohérence/Pertinence
- · Analyser les données
- · Pensée critique · Elaborer des hypothèses
 - Argumenter

Capacité 2.4 PROPOSER DES PISTES DE RÉFLEXION ET DE CHANGEMENT

- Précision Créativité
- · Rédiger un rapport de synthèse
- · Faire preuve de créativité
- Participation
- Partager les résultats avec les acteurs concernés

Compétence 3: ASSURER UNE COMMUNICATION **PROFESSIONNELLE**

Communiquer avec la personne, en instaurant une relation de confiance et/ou d'aide, en suscitant sa participation afin de proposer une information et une éducation à la santé adaptée et/ou un soutien respectueux. Communiquer avec l'équipe (disciplinaire et pluridisciplinaire) afin d'assurer la continuité et la qualité des soins.

Exemples d'indicateurs

Capacité 3.1 ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE

- · Respect de la personne, de la dignité
- Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- · Etablir une relation de civilité
- · Utiliser un langage verbal et non verbal adéquat
- Respecter la confidentialité
- Capacité 3.2 ÉTABLIR UNE RELATION D'AIDE
- · Approche holistique
- Respect de la personne,
- de la dignité **Partenariat**
- · Prendre en compte la personne dans ses différentes dimensions
- · Identifier la demande d'une relation d'aide
- Adopter une attitude facilitante
- · Pratiquer l'écoute active
- Se centrer sur l'autre
- Aider à l'expression des émotions et des sentiments
- Considérer la personne comme «acteur» de sa santé

Capacité 3.3 GÉRER SES ÉMOTIONS

- Cohérence/pertinence
- · Exprimer ses émotions de façon adéquate
- Responsabilité Anticiper efficacement des situations génératrices de stress Sécurité

 - Réagir de manière adaptée face à une situation de stress
 - Prendre conscience de ses limites

Capacité 3.4 TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LA PERSONNE

- · Respect de la personne, de la dignité
- · Adopter une attitude de non-jugement Identifier les valeurs qui sous-tendent sa pratique
- **Participation**
- · Susciter la participation de la personne

Capacité 3.5 INFORMER, ÉDUQUER LA PERSONNE

- Partenariat
- Cohérence/Pertinence
- Créativité Participation
- · Identifier les personnes-ressources
- · Utiliser un langage adéquat
 - Utiliser des moyens pédagogiques adaptés
 - Utiliser des moyens de communication personnalisés

• Mettre en évidence les ressources et aptitudes de la personne

- Informer de façon claire et pertinente
- Vérifier le niveau de compréhension de la personne
- · Encourager la personne à s'exprimer

Capacité 3.6 TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Participation Collaboration
- Participer aux activités de l'équipe
- Susciter la participation des pairs
- · Prendre en compte le point de vue des pairs
- Partager des informations pertinentes
- Présenter une argumentation maîtrisée (fondée, intègre, adéquate)

Capacité 3.7 TRANSMETTRE DES DONNÉES, DES INFORMATIONS

· Cohérence/Pertinence

Cohérence/Pertinence

- Précision
- Choisir les informations pertinentes à transmettre
- Respect de la personne,
 - de la dignité Respecter la personne
- Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- Transmettre les données de manière structurée
- Utiliser un langage professionnel
- Respecter le secret professionnel

Capacité 3.8 RÉDIGER UN RAPPORT ÉCRIT

Précision

Créativité

- Respect des principes, des règles de soins
- Rédiger un rapport structuré
- Utiliser un vocabulaire professionnel approprié
- Présenter un document soigné
- Rédiger correctement les références bibliographiques
- Respecter les règles d'orthographe et de grammaire
- Utiliser un dossier de soins informatisé
- Faire preuve de créativité



Compétence 4: CONCEVOIR UN PROJET DE SANTÉ

Concevoir un projet de santé avec la personne, en tenant compte du système de santé, depuis l'identification des besoins, la fixation d'objectifs jusqu'au développement de stratégies, la planification des interventions et l'évaluation du processus et des résultats.

Critères

Exemples d'indicateurs

Capacité 4.1 PRENDRE EN COMPTE LE SYSTÈME DE SANTÉ

- Recherche/Promotion de la qualité
- · Comprendre l'organisation, le financement du système de santé et de soins
- Identifier les programmes de santé
- Identifier les acteurs

Capacité 4.2 RECUEILLIR LES DONNÉES

- Précision Efficience/Respect
- des ressources Cohérence/Pertinence
- Approche holistique
- · Choisir des sources d'informations variées
- Observer de façon pertinente
- Identifier les ressources de la personne • Recueillir rapidement les données
- Recueillir des données exactes et pertinentes
- · Hiérarchiser les informations
- · Actualiser les données

Capacité 4.3 IDENTIFIER LES BESOINS RÉELS, POTENTIELS, LATENTS, NON EXPRIMÉS

- Précision
- Cohérence/Pertinence
- Sécurité
- Réaliser une analyse globale
- Emettre des hypothèses pertinentes
- Mettre en évidence les liens entre les besoins relevés
- Lier l'analyse aux évidences scientifiques
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation

Capacité 4.4 ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC (INFIRMIER, COMMUNAUTAIRE)

- Cohérence/Pertinence
- Poser un diagnostic approprié
- · Identifier les priorités

Capacité 4.5 FIXER DES OBJECTIFS

- Collaboration
- Participation
- Cohérence/Pertinence
- Prendre en compte des aspects pluridisciplinaires
- Susciter la participation de la personne • Fixer des objectifs réalistes et mesurables
- Définir les objectifs de soins et les actions envisagées avec la personne

Capacité 4.6 PRESCRIRE DES INTERVENTIONS INFIRMIÈRES

- Responsabilité
- Proposer des interventions pertinentes et exhaustives · Prendre des initiatives adaptées
- Autonomie Créativité
- Faire preuve de créativité

Capacité 4.7 DÉVELOPPER DES STRATÉGIES EN PROMOTION DE LA SANTÉ

- Responsabilité
- Cohérence/Pertinence
- Proposer des interventions pertinentes et exhaustives
- Envisager des méthodes adéquates par rapport aux objectifs visés

Capacité 4.8 PLANIFIER DES INTERVENTIONS

- Participation
- Cohérence/Pertinence
- Planifier de manière exhaustive les interventions requises
- Identifier les actions des différents intervenants • Proposer une programmation réaliste
- Efficience/Respect des ressources
- · Respecter le meilleur rapport coût-efficacité

Capacité 4.9 ÉVALUER LE PROCESSUS ET LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS

- Cohérence/Pertinence
- Continuité
- Recueillir les informations pertinentes à l'évaluation
- Comparer les résultats obtenus aux résultats attendus
- · Proposer des réajustements adéquats

Compétence 5: ASSURER DES PRESTATIONS DE SOINS

Réaliser des techniques de soins, autonomes, prescrites et/ou confiées, dans les domaines de la promotion, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation.

Critères

Exemples d'indicateurs

Capacité 5.1 APPLIQUER DES MESURES DE PRÉVENTION

- Autonomie
- Responsabilité
- Respect des principes, des règles de soins
- Sécurité
- Créativité
- Recherche/Promotion de la qualité
- Observer de façon précise
- Prendre des initiatives adaptées
- Respecter les règles d'hygiène, d'asepsie
- · Observer les normes de sécurité
- Appliquer les mesures d'ergonomie et de manutention
- Faire preuve de créativité
- Participer aux programmes de promotion et prévention

Capacité 5.2 RÉALISER DES SOINS AUTONOMES, PRESCRITS ET/OU CONFIÉS

- Autonomie
- Responsabilité
- Respect des principes, des règles de soins
- Précision
- Respect de la personne, de la dignité
- Sécurité
- Respect des principes professionnels éthiques et déontologiques
- Créativité

- Observer de façon précise
- Prendre des initiatives adaptées
- Vérifier la conformité de la prescription médicale
- Respecter les prescriptions médicales
- Respecter les protocoles et procédures
- Efficience/Respect des ressources Respecter les règles d'hygiène, d'asepsie
 - Réaliser les soins avec dextérité
 - Agir de facon efficace
 - Respecter la pudeur de la personne
 - Respecter le confort de la personne
 - Observer les normes de sécurité
 - · Respecter les principes éthiques et déontologiques
 - Faire preuve de créativité

Compétence 6 : MANAGER

Coordonner des activités et des soins, déléguer et superviser des prestations, former des pairs et gérer des ressources matérielles.

Critères

Exemples d'indicateurs

Capacité 6.1 ACCOMPAGNER ET FORMER LES PAIRS

- Respect de la personne, de la dignité
- Participation
- Accueillir l'apprenant
- Respecter le rythme de l'apprenant
- S'impliquer dans la formation des apprenants
- Participer à l'évaluation formative des apprenants
- Intégrer les apprenants dans le lieu de travail
- Avoir une attitude respectueuse de l'apprenant

Capacité 6.2 COORDONNER DES ACTIVITÉS ET DES SOINS

- · Efficience/Respect des ressources
- Collaboration
- · Respect de la personne, de la dignité
- · Gérer efficacement le temps
- Analyser la situation de travail en vue d'attribuer les tâches de manière adaptée
- Etre à l'écoute des besoins et demandes des pairs
- Tenir compte des règles du groupe
- Respecter les membres de l'équipe

Capacité 6.3 DÉLÉGUER LES PRESTATIONS

- Précision
- · Efficience/Respect des ressources
- Expliciter clairement les objectifs poursuivis
- Déléguer et répartir les tâches de manière adéquate
- · Vérifier la compréhension des informations données

Collaboration Capacité 6.4 SUPERVISER

- Responsabilité
- Collaboration

Sécurité

- Suivre et évaluer les prestations
- · Utiliser un langage verbal et non verbal adéquat

Capacité 6.5 GÉRER LES RESSOURCES MATÉRIELLES

- Efficience/Respect des ressources
- · Utiliser le matériel avec efficience
- Tenir compte des coûts
- Participer à la gestion des stocks
- · Organiser un environnement en rapport avec le bienêtre et la sécurité de la personne, conformément aux normes professionnelles

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION ET FAMILLES DE SITUATIONS

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION

Dans le respect des règles de déontologie et d'éthique, concevoir et mettre en œuvre un projet de soin/santé avec une personne, une famille ou un groupe, dans différentes situations professionnelles et en interdisciplinarité. Mener des activités d'éducation thérapeutique ou d'éducation pour la santé. Réaliser des travaux de recherche en utilisant des outils et des ressources scientifiquement reconnus. Adopter une attitude réflexive dans sa pratique.

FAMILLE DE SITUATIONS — HÔPITAL —

Contexte

Situation de soins en milieu hospitalier (médecine, chirurgie, gériatrie, médecine spécialisée, soins intensifs, pédiatrie...).

L'étudiant s'occupe de plusieurs personnes qui nécessitent des soins plus ou moins complexes et/ou spécifiques aux services. Une personne au moins a des appareillages et présente un haut degré de dépendance. Les autres présentent une dépendance partielle et/ou sont autonomes.

Deux types d'activités peuvent être attendues

Activités liées aux soins et au suivi des personnes

L'étudiant réalise le recueil des informations. Il utilise des outils spécifiques : échelles, grilles, technologies de l'information et de la communication... Il diagnostique les problèmes en soins infirmiers. Il prescrit les interventions infirmières et les planifie selon les priorités établies en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire. Il en présente la synthèse à l'infirmier et/ou l'enseignant. Il réalise les prestations de soins. Il délègue des activités et en vérifie la réalisation. Il travaille en partenariat avec la personne, les proches et l'équipe pluridisciplinaire.

En cours et/ou à la fin du travail, il évalue les résultats de ses interventions et l'évolution des personnes. Il effectue une transmission orale et écrite (sur les supports prévus). Il réajuste les objectifs et réadapte les interventions en fonction de la personne.

Il s'auto-évalue et fixe de nouveaux objectifs d'apprentissage.

Activités réflexives

L'étudiant observe la population, les professionnels en exercice et l'environnement.

Il relève des éléments d'insatisfaction et/ou de dysfonctionnement au niveau de sa pratique professionnelle. Il planifie les différentes étapes du processus réflexif.

Il collecte les informations et décrit le contexte de soins qui pose problème. Il élabore des hypothèses au niveau des causes/facteurs favorisants. Il recherche dans la littérature les éléments nécessaires pour soutenir sa réflexion et sa compréhension de la situation. Il analyse et interprète les données recueillies, en discutant les résultats et en proposant des solutions réalistes. Il rédige un rapport de synthèse et le communique aux professionnels concernés.

FAMILLE DE SITUATIONS — DOMICILE —

Contexte

Situation de soins au domicile d'une personne atteinte de pathologie chronique et/ou sortie récemment de l'hôpital. Cette personne présente une dépendance partielle ou totale.

Activités attendues

L'étudiant recueille les informations auprès de la personne, de l'entourage et de l'infirmier. Il consulte le cahier de liaison. Il analyse en particulier :

- les capacités, les désirs, les projets de la personne et de son entourage;
- les ressources et contraintes de l'environnement dans une approche systémique;
- les besoins de sécurité, d'information, de coordination, de prévention et d'éducation «thérapeutique».

Il a recours à des outils d'évaluation (autonomie, douleur. . .). Après quelques jours, il présente un rapport écrit à l'infirmier référent et/ou à l'enseignant en supervision comprenant :

- les points-clés de l'analyse ;
- le plan d'intervention précis par rapport aux problématiques relevées.

Il complète son plan d'intervention sur base des échanges avec l'infirmier et/ou l'enseignant.

Il réalise les interventions planifiées en tenant compte des spécificités du domicile et des contraintes matérielles, temporelles, environnementales.

Il évalue les résultats des soins et réajuste les interventions. Il transmet les informations nécessaires à la continuité des

rapport de stage.

L'étudiant s'auto-évalue et réajuste ses objectifs d'apprentissage et ses interventions.

soins. L'ensemble de ces activités est retranscrit dans un

Conditions

- Les ressources doivent être accessibles à l'étudiant.
 Un temps suffisant est accordé à l'étudiant pour réaliser le recueil des données.
 L'étudiant travaille sous la responsabilité de l'infirmier et/ou de l'enseignant.
- En fonction de la recherche, l'étudiant est impliqué ou non dans les soins.
 Ces activités s'inscrivent dans un processus d'initiation à la recherche (niveau bachelier). La recherche doit être conforme aux normes éthiques et déontologiques de l'institution.

Conditions

L'étudiant travaille sous la responsabilité de l'infirmier et de l'enseignant.

Les interventions en lien avec les besoins d'éducation exigent une connaissance suffisante de la personne et de son environnement et ne pourront être planifiées qu'après quelques jours sur le terrain.

FAMILLE DE SITUATIONS — COMMUNAUTÉ —

Contexte

Crèches, écoles, maisons médicales, entreprises ou autres contextes : sans domicile fixe, prostitution, toxicomanie...

Activités attendues

L'étudiant identifie les déterminants de santé du groupe cible et en analyse les interdépendances. Il explore les situations de vie sur base d'un canevas et/ou d'une méthodologie d'approche systémique.

Il intègre dans sa démarche les dimensions multiculturelles, multidisciplinaires et multisectorielles. Il identifie les ressources et les principaux problèmes, en collaboration avec les différents acteurs dont le groupe cible.

Il échange avec les différents acteurs (dont le groupe cible dans la mesure du possible) au sujet des principaux diagnostics et des stratégies d'intervention au départ d'entretiens ou de questionnaires.

Il analyse les limites du diagnostic aussi bien sur le plan du contenu que du processus. Il argumente, au regard de ses résultats, les principes d'actions en promotion de la santé et santé communautaire.

Il rédige un projet se basant sur les données recueillies. Il le soumet au référent de terrain et/ou l'enseignant, qui en assure la pertinence et aide l'étudiant dans ses interventions en lui mettant à sa disposition les ressources de l'environnement.

Il mène au moins une séance d'éducation à la santé avec et pour le groupe, en collaboration avec les professionnels de terrain. Les dispositifs utilisés se basent sur les pédagogies actives, dans le respect de l'autonomie de la personne.

Les thèmes sont en lien avec les problèmes de santé identifiés. Lors de cette séance le référent est présent.

L'étudiant présente un rapport écrit de type réflexif à l'enseignant. Différentes questions y sont abordées: ce que l'étudiant a appris dans cette démarche, comment il l'a appris et ce qu'il en retire pour l'avenir.

Conditions

L'étudiant travaille sous la responsabilité du référent et de l'enseignant.

Les interventions en lien avec les besoins d'éducation exigent une connaissance suffisante de la communauté.

FAMILLE DE SITUATIONS - MAISONS DE REPOS ET DE SOINS ET AUTRES LIEUX DE VIE—

Contexte

Lieu de vie où les résidents présentent une polypathologie, un polyhandicap et/ou un haut degré de dépendance. Ces personnes peuvent également manifester des troubles cognitifs, psychologiques (perte d'estime de soi, perte d'espoir, repli sur soi...) ou des troubles comportementaux (refus de soins, violence envers ellesmêmes et/ou l'entourage...).

Activités attendues

L'étudiant accompagne un résident pendant la durée de son stage. Outre les soins donnés :

Soit l'étudiant observe le projet de vie proposé par l'institution et identifie l'un des points suivants :

- en quoi l'institution favorise-t-elle des projets de vie : loisirs, personnalisation, participation, autonomie ?
- quelle politique de prévention des accidents : médicaments, chute, intoxication...?

Soit l'étudiant se pose une ou plusieurs questions éthiques dans les domaines suivants :

- la contention
- la maltraitance (physique, morale, financière)
- le respect de l'autonomie
- les décisions de fin de vie
- l'équité des soins...

Il analyse les solutions proposées par l'institution.

Il recherche dans la littérature les éléments nécessaires pour soutenir sa réflexion, sa compréhension de la situation.

Ces éléments de réflexion peuvent être discutés avec les personnes concernées. L'étudiant présente un rapport écrit de type réflexif à l'enseignant. Différentes questions y sont abordées : ce que l'étudiant a appris dans cette démarche, comment il l'a appris et ce qu'il en retire pour l'avenir.

Conditions

L'étudiant travaille sous la responsabilité de l'enseignant et du professionnel.



Projet Pilote Leonardo da Vinci



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Avec le soutien du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Editeur responsable : Albert Leroy, HENAM

DÉPÔT LÉGAL : **D/2008/11.661/1**

Conception Graphique: Nathalie da Costa Maya, CDCS asbl, Bruxelles

PARTICIPANTS AU PROCESSUS DE VALIDATION NATIONALE

Bauvin Colette
Beaudelot Marie-Claire
Beaujean Liliane
Begasse de Dhaem Françoise
Bettens Marcel
Billet Maria
Boudart Geneviève
Bultot Claudine
Campi Christiane
Carollo Corinne
Castelli Dominique
Champagne Anne-Marie
Clerc Mireille
Cliquet Gwenaelle
Collard Vinciane
Cousin Marilyn
Darras Elisabeth
de Cartier d'Yves Isabelle
De Decker Frederik
De Keyser Vinciane

De Preter Coralie
Dejonghe Sylvia
Delannoy Cathy
Delguste Dominique
Desert Jacqueline
Develter Sonja
d'Hoop Evelyne
Doulliez Isabelle
Dubray Chantal
Duchêne Bénédicte
Dufour Adrien
Dumont Michel
Durrenberger Yvan
Dury Cécile
Folens Bert
Foulon Michel
Gaspar Françoise
Gaspard Isabelle
Gobbe Béatrice
Gobert Micheline

Guisset Catherine

Mathieu Agnès
Mazouz Aïcha
Mengal Yves
Nayes André
Otto Catherine
Parent Florence
Peutte Anne-France
Rigaux Geneviève
Sadoine Marie Odette
Santucci Annie
Scheepmans Kristien
Schelfhaut Julie
Solé Anne-Marie
Stamatoullas Christina
Vérel Maxime
Verschuren Sophie
Walschaerts Fabienne